



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<http://www.e-solidarites.fr/provence-alpes-cote-dazur-et-corse/association-et-pouvoir-dagir/luriopss-la-rencontre-des-conseils-departementaux-paca-et-de-la>

L'URIOPSS à la rencontre des Conseils départementaux PACA et de la Collectivité de Corse

Le rôle de l'URIOPSS est à la fois de porter la parole des associations adhérentes et des publics qu'elles accompagnent, mais également d'agir comme courroie de transmission entre les décideurs publics et les associations de solidarité. Ces dernières ont en effet besoin que les pouvoirs publics jouent leur rôle de pilote des politiques publiques, et surtout qu'ils soient des facilitateurs pour permettre la mise en œuvre de projets qui renforcent le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

 Mis à jour le 12 décembre 2025

 De Uriopss Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

COMPTE-RENDU

INFO PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE



Le rôle de l'URIOPSS est à la fois de porter la parole des associations adhérentes et des publics qu'elles accompagnent, mais également d'agir comme courroie de transmission entre les décideurs publics et les associations de solidarité. Ces dernières ont en effet besoin que les pouvoirs publics jouent leur rôle de pilote des politiques publiques, et surtout qu'ils soient des facilitateurs pour permettre la mise en œuvre de projets qui renforcent le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et des réponses adaptées à leurs besoins et attentes .

L'URIOPSS PACA Corse est allée à la rencontre des **Conseils départementaux et de la Collectivité de Corse**, afin d'échanger sur les enjeux concernant les secteurs de l'autonomie et de l'enfance - famille, notamment à partir de trois préoccupations majeures :

- La nécessité d'**adapter l'offre** pour répondre à la complexité croissante des parcours ;
- La crise durable de l'**attractivité des métiers** du social et du médico-social, autant sur le recrutement que sur la fidélisation ;
- Les **tensions budgétaires** structurelles et conjoncturelles des associations de solidarité, avec une hausse des coûts de fonctionnement non compensée par les évolutions des financements publics.

Enfin, nous avons bien entendu souligné la nécessité d'associer les associations de solidarité à l'élaboration des politiques publiques. Nous avons donc également échangé avec les Conseils départementaux sur leur vision de l'évolution des secteurs de l'autonomie et de l'enfance - famille dans un contexte d'incertitudes financières et d'annonces de nouvelles réformes de l'Etat.

Les adhérents trouveront dans notre base d'expertise la synthèse de ces différentes rencontres.